

NOTE AUX PARENTS DES ELEVES USAGERS DU SERVICE DE RESTAURATION

Dans sa décision n°34 de 09 avril 2019 le conseil d'administration du collège Léon-Marie FOURNET a approuvé la mise en place d'un Système Reconnaissance Biométrique du contour de la main pour accéder au restaurant scolaire.

Description et avantages:

Ce système qui fonctionne par la reconnaissance du contour de la main (R.C.M) nécessite la saisie d'un code au préalable afin d'accélérer le temps de validation. Il présente de nombreux avantages comme indiqués ci-dessous :

- Plus d'oublis de carte
- Plus de perte de carte par les élèves (dont le coût de remplacement est à la charge des parents)
- plus de fraude (échange de carte)
- gains de temps dans la gestion des passages

Garanties :

Conformément au règlement général sur la protection des données et la Loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification d'effacement, d'opposition et de limitation sur les données de votre enfant. Vous pouvez exercer ce droit auprès de la cheffe d'établissement. Vous pouvez également contacter le délégué à la protection des données de l'Académie.

Durée de conservation des données :

Les données relatives à l'identité de l'élève sont conservées pendant la durée de sa scolarité dans l'établissement. Si un élève quitte l'établissement ou se désinscrit du service de restauration scolaire en cours d'année, les données biométrique sont effacées dans la semaine suivant son départ ou sa désinscription.

Solution alternative en cas de refus :

Vous pouvez vous opposer à l'enregistrement des données biométriques de votre enfant dans ce cas un badge lui sera délivré. Le remplacement de cette carte en cas de perte ou de dégradation sera facturé conformément au règlement intérieur.

Fait à Jassans le 11 Mai 2023
La Principale

Mélanie BOURROU



**UTILISATION DU SYSTEME D'ACCES AU RESTAURANT SCOLAIRE PAR
RECONNAISSANCE DU CONTOUR DE LA MAIN
AUTORISATION PARENTALE**

Je soussigné(e) NOMPRENOM.....,

responsable légal de l'élève :

NOM.....PRENOM.....

Classe :

☐ autorise

☐ n'autorise pas (cocher la mention utile)

Que la donnée biométrique « contour de la main » de mon enfant soit traitée par
l'établissement pour l'accès à la restauration scolaire.

Date :

Signature des responsables légaux :

☞ Document à retourner au collège Service GESTION